CANADA Province de Québec	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
District de Montréal	par défaut ex parte	conteste	☐ enquete au merite	
Nº 500-06-001010-194	MICHAEL ROYER ALA'A ABOU-KHADRA c.		DEMANDE	
	CAPITAL ONE BANK (CANADA BRANCH) CAPITAL ONE FINANCIAL CORPORATION CAPITALE ONE BANK (USA) NATIONAL ASSOCIATION AMAZON.COM.CA INC. AMAZON.COM INC. AMAZON WEB SERVICES CANADA INC. AMAZON WEB SERVICES INC. AMAZON TECHNOLOGIES INC.			DÉFENSE
■ ENREGISTREMENT	Division civile S	alle nº	- Le 2	25 juin 2020
DÉBUT: 13 h 00 FIN: 13 h 19	PRÉSIDENT : L'HONORABLE BERNARD TREMBLAY, j.c.s. (JT 1706)			
FIN. 131119	DEMANDE ABSENTE		M° Jeff Orenstein M° Andrea Grass Consumer Law Group inc. jorenstein@clg.org agrass@clg.org	
	DEFENSE (Capital one) No Noah Boudreau Me Marie-Pier Gagnon-Nade Fasken Martineau DuMoulin nboudreau@fasken.com magagnon@fasken.com		Moulin om	
	DÉFENSE (Amazon) ☑ PRÉSENTE ☐ ABSENTE	≣	Me Paule Hamelin Gowling WLG (Canad paule.hamelin@gowlin	
	NATURE DE LA CAUSE	Gestion		
	GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE	Camil	le St-Onge (TS 1323)	
	PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE			
13 h 00	Appel de la cause et identification des avocats.			
	Le Tribunal s'adresse aux avocats.			
13 h 02	Me Boudreau indique que	e la den	nande modifiée fera	l'objet d'une

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC N° 500-06-001010-194

13 h 05

13 h 07

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE (suite)

Le 25 juin 2020

contestation et que des moyens préliminaires seront soulevés (permission de produire une preuve appropriée et/ou d'interroger deux représentants). Me Boudreau propose de prendre les mois de juillet et août pour regarder le tout et dénoncer leurs moyens préliminaires la première semaine du mois de septembre.
Me Hamelin souhaite se réserver le droit de déposer une demande pour production de preuve appropriée dans le même délai, compte tenu qu'elle est au dossier depuis peu de temps.
Les demandeurs sont en accord avec la proposition des défendeurs.
Le Tribunal demande que les moyens préliminaires détaillés par écrit soient produits d'ici au plus tard le 28 août 2020, afin qu'un débat puisse être fixé à l'automne.
Le Tribunal fixe une conférence téléphonique au mardi 15 septembre 2020 à 10 h à laquelle les avocats devront se joindre en composant le

13 h 16

13 h 13

Échange entre le Tribunal et les avocats quant aux autres actions pendantes dans d'autres provinces du Canada.

13 h 19

Fin de l'audjence.

1-855-878-4577 1273637#.

Comile Stonge

Camille St-Onge, greffière-audiencière